Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212901706-20260306-SIVU_DE062026-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE PLOMELIN - PLUGUFFAN

MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL

DU 06 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mars, le Comité du SIVU de PLOMELIN/PLUGUFFAN, légalement convoqué le vingt sept février deux mille vingt-six, s'est réuni à la Mairie de PLOMELIN sous la Présidence de Madame Edith Le Borgne, Présidente.

Etaient présents :
Pierre-Yves BIGER, Liliane BRUNET, Evelyne GUICHAOUA, Edith LE BORGNE, Dominique LE ROUX, Véronique PLOUHINNEC, Edith PLOUZENNEC,

Etaient absents :
Alain DECOURCHELLE Pouvoir à Edith PLOUZENNEC
Viviane RAOUL
Yvon TROADEC

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 07
Nombre de votants : 08

DE 06-2026 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

La section d'investissement a dégagé en 2025 un résultat d'exécution négatif de 49 246.51 €.

La section de fonctionnement a dégagé en 2025 un résultat d'exécution positif de 67 653,50 €.

Ces résultats doivent être affectés par le comité syndical conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14. L'affectation du résultat doit en priorité servir à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, à raison de :

- **49 246.51 €** en dépenses d'investissement, au compte D001 «solde d'exécution de la section d'investissement reporté »
- **49 246.51** € en recettes d'investissement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (déficit 2025)
- **18 406,99 €** en recettes de fonctionnement au compte R002 « Résultat de fonctionnement reporté »

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Approuve** l'affectation du résultat 2025 du budget « SIVU » comme présenté ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente

S . I . V . U .
29700 PLOMELIN - PLUGUFFAN

Edith LE BORGNE